Image not found or type unknown

Refus cumul d activités

Par **Karine 1**, le **22/11/2023** à **13:50**

Bonjour,
Je suis AESH et j ai signé un contrat avec la mairie pour le temps méridien. L éducation nationale a refusé mon cumul d activités car je n' ai pas de pause et que je travaille pour la mairie jusqu à 13h30 et mon poste AESH reprend a 13h15. J accepte ce refus. La mairie est donc tenue de me proposer un avenant modifiant cela. L avenant est prêt pour mes collègues dans le même cas que moi mais pas pour moi car j' ai envoyé un mail pour dire a la mairie que je ne tenais pas à poursuivre avec eux. Ils attendent a démission et moi je veux l avenant pour le refuser.
Quels droits ai-je?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés